SCOLAIDE

Famille : déposer d'une demande d'aide au financement d'un AESH

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Prérequis : pour déposer votre demande, il sera nécessaire de numériser, enregistrer puis nommer vos justificatifs selon votre situation et selon la liste des documents à fournir disponible auprès du consulat général de votre circonscription (sous format JPEG, PNG et PDF). Vous pouvez enregistrer votre demande et y déposer les documents plus tard.

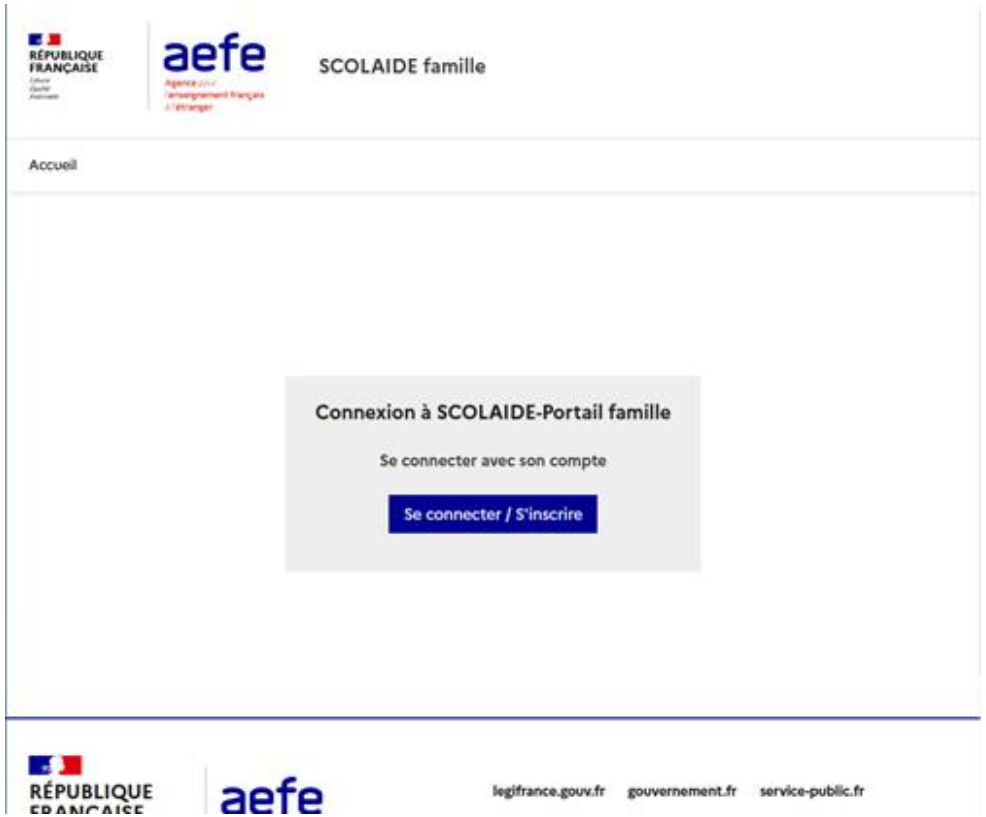

Se connecter au portail famille SCOLAIDE: https://scolaide.aefe.gouv.fr/

Renseigner l’adresse mail et le mot de passe saisis lors de la création de compte, puis cliquer sur le bouton « Se connecter »

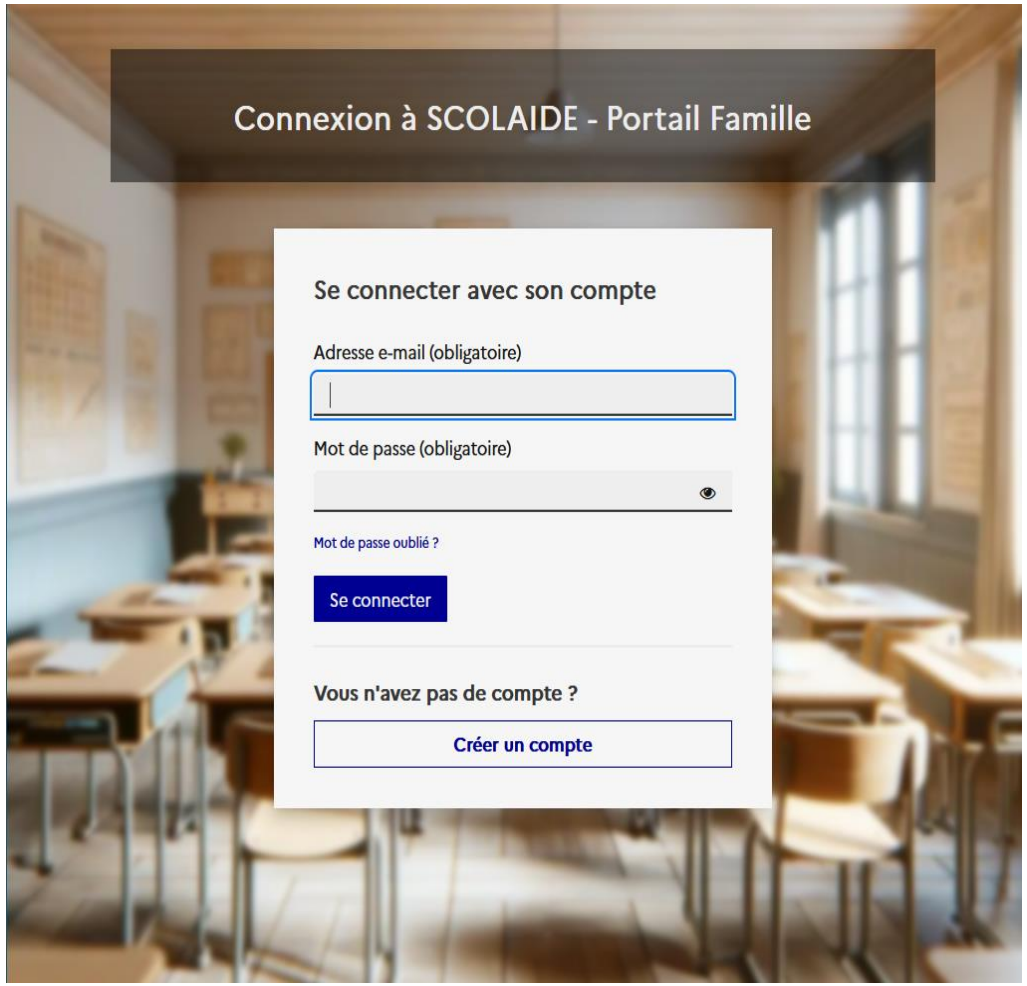

Puis accepter les cookies nécessaires

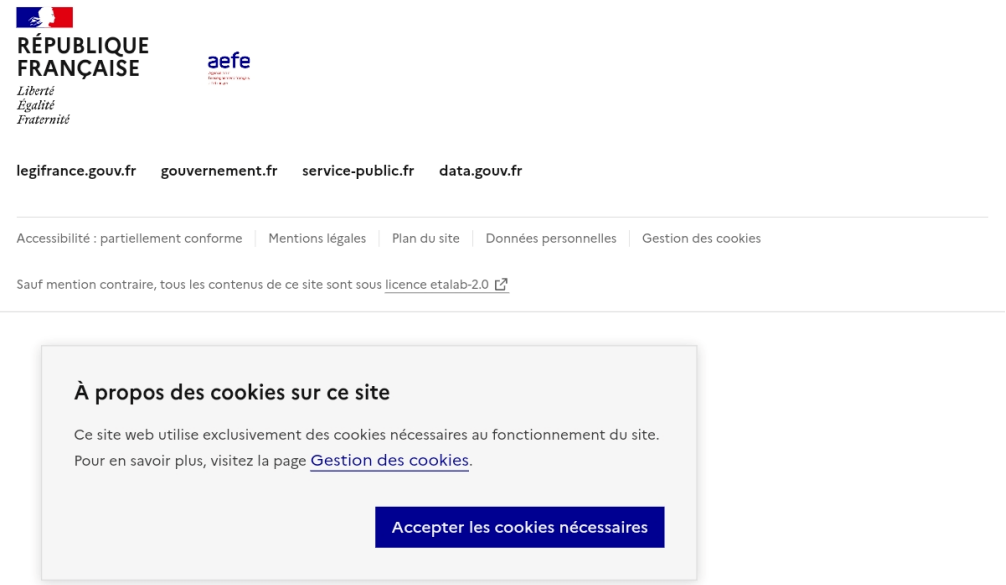

Bienvenue sur le tableau de bord de votre portail

Cliquer en haut à droite « Créer une nouvelle demande ».

1 - Étape 1 sur 7 du formulaire : Identité demandeur

La campagne en cours s’affiche par défaut,

1 - Veillez à compléter l’ensemble des champs connus.

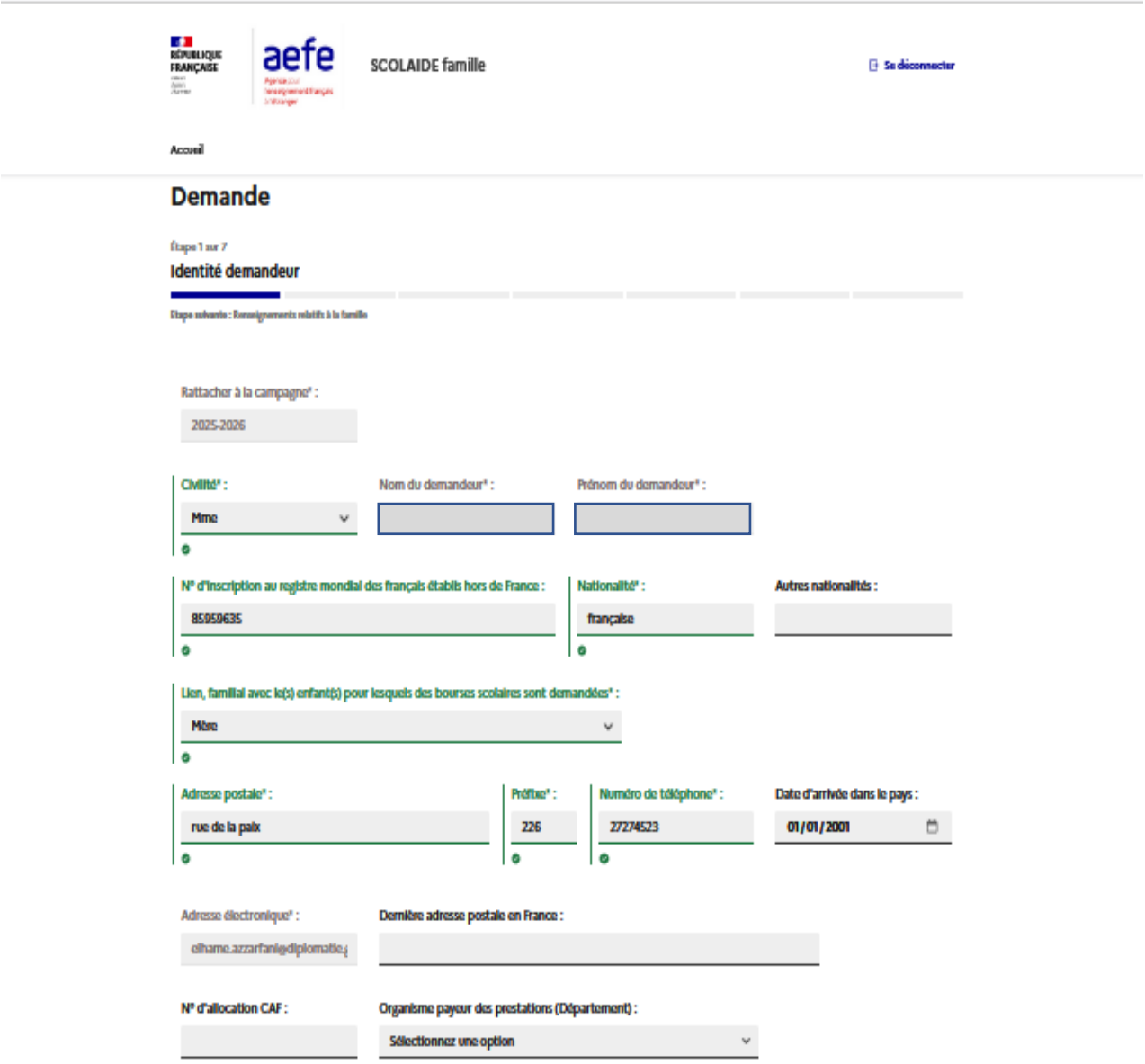

1 - Étape 1 sur 7 du formulaire : Identité demandeur

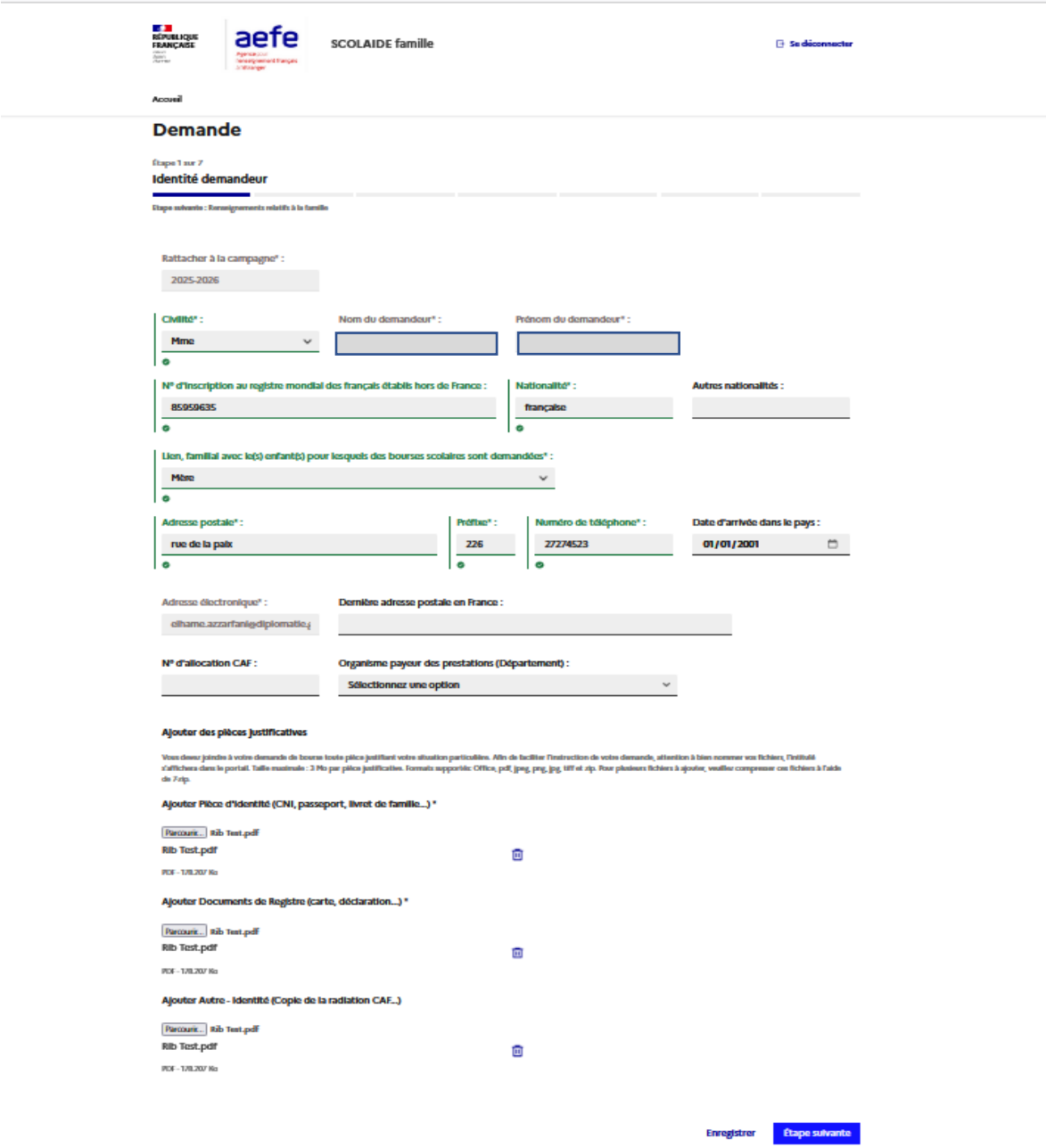

2 - Puis insérer les pièces justificatives demandées à cette étape, puis cliquer sur « étape suivante ».

Veillez à bien nommer vos fichiers, l'intitulé s'affichera dans le portail

Étape 2 sur 7 du formulaire : Renseignements relatifs à la famille

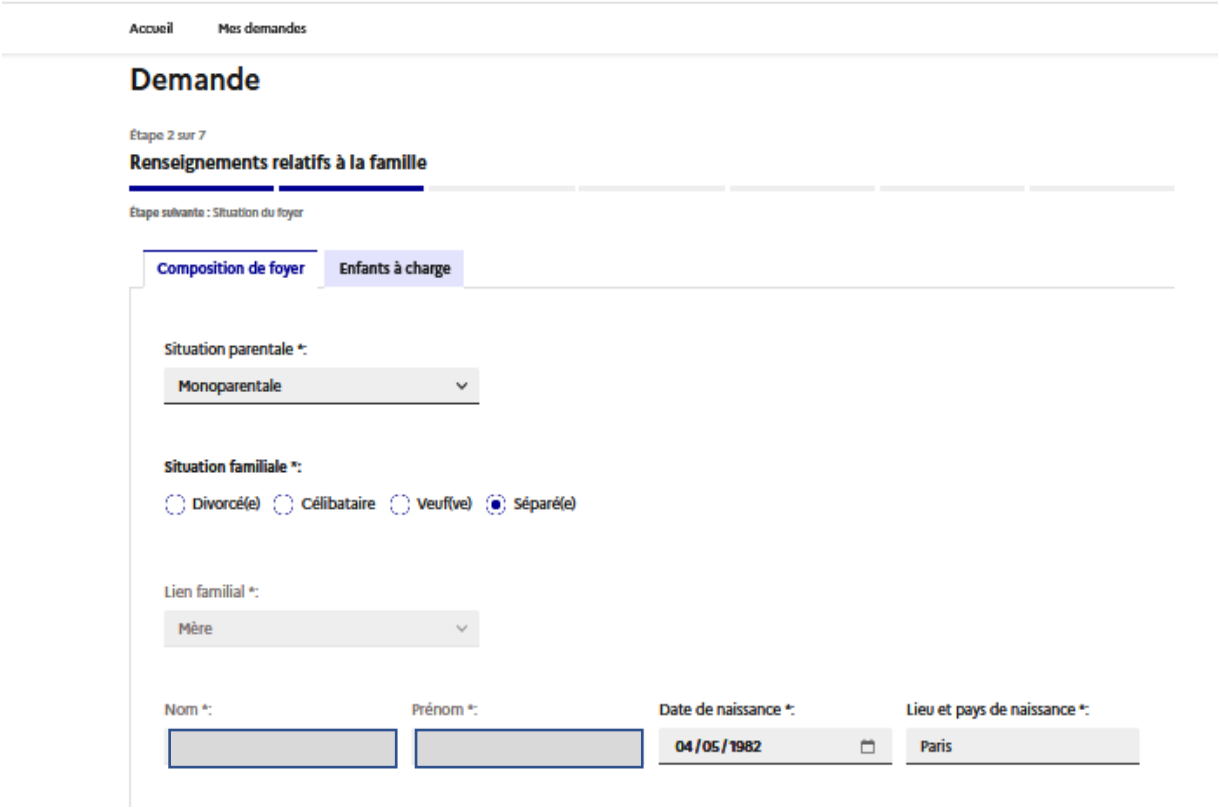

1 - Veuillez renseigner les champs du premier onglet : Composition du foyer.

Étape 2 sur 7 du formulaire : Renseignements relatifs à la famille

2 - Veuillez renseigner les champs du second onglet : Enfants à charge

Cocher la case « enfant en situation de handicap »

Vous pouvez sollicitez une aide pour la prise en charge de l'accompagnement de l'enfant en cochant la case « Oui », puis cocher « Oui » lorsque le champ « Souhaitez-vous demander une aide pour la prise en charge de l'accompagnement de l'enfant? »

un nouvel onglet « Enfants AESH » apparait.

3 - Insérer les pièces justificatives demandées à cette étape, puis cliquer sur « étape suivante ».

Veillez à bien nommer vos fichiers, l'intitulé s'affichera dans le portail

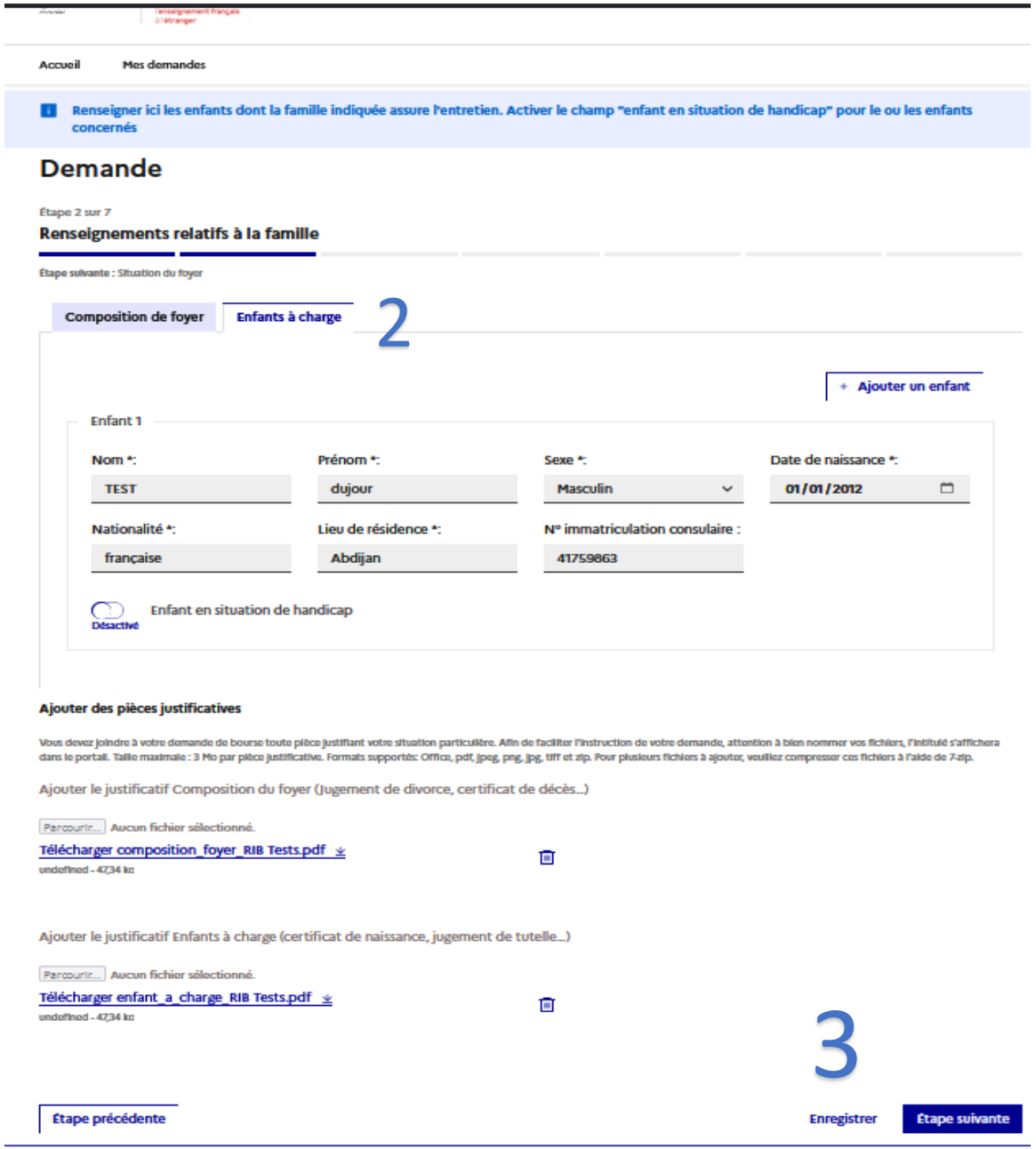

Étape 2 sur 7 du formulaire : Renseignements relatifs à la famille

1 - Veuillez renseigner tous les champs de l'onglet Enfant AESH pour tous les enfants pour lesquels l'aide est sollicitée.

- *Avis MDPH : renseigner « Oui » si vous possédez une décision de la MDPH*
- *Aide humaine : renseigner « Oui » si la décision porte la mention aide humaine*
- *Période de validité MDPH : renseigner la période du droit octroyée*
- *Informations AESH : renseigner la civilité, nom, prénom de l'accompagnant*
- *Période de l'activité de l'AESH : renseigner les dates du début et de fin d'activité de l'accompagnant*
- *Nombres d'heures préconisées par la MDPH : reporter le nombre d'heure sur la décision*
- *Nombres d'heures préconisées par la PPS : reporter le nombre d'heure sur le PPS fournit par l'établissement scolaire*
- *Nombres d'heures préconisées par la convention : reporter le nombre d'heure sur la convention établie entre les parents de l'enfant et l'accompagnant.*

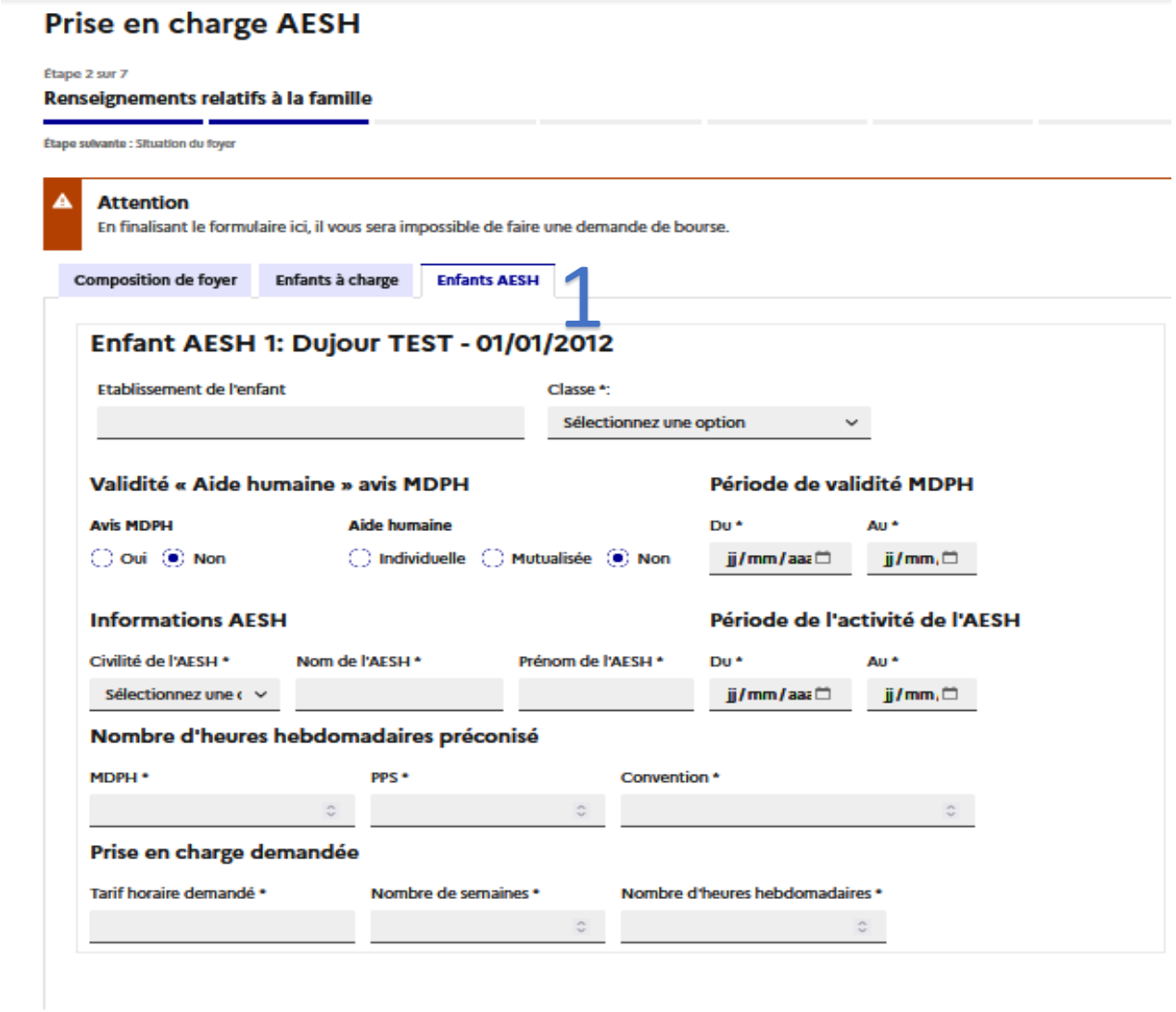

Étape 2 sur 7 du formulaire : Renseignements relatifs à la famille

2 - Puis insérer les pièces justificatives demandées à cette étape « Avis MDPH, PPS…».
Veillez à bien nommer vos fichiers, l'intitulé s'affichera dans le portail.

3 – Dans le cas d'une demande d'aide au financement d'un AESH <u>sans</u> demande de bourse scolaire (frais scolaires et parascolaires), il convient de finaliser la procédure en cliquant sur « Finaliser la demande ici » en bas de page.
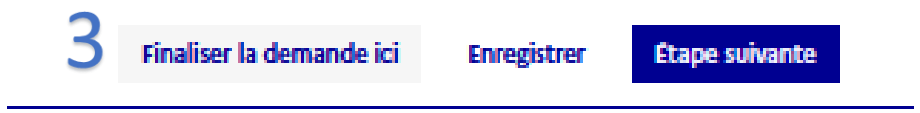
Dans le cas d'une demande d'aide au financement d'un AESH <u>et</u> d'une demande de bourse scolaire cliquer sur « étape suivante » pour compléter la demande de prise en charge des frais scolaires et parascolaires.